

# Courte séance mais grosse ambiance au conseil municipal



Dans le cadre du parcours d'art contemporain créé sur la commune, l'artiste polonais Stainer, connu pour ses peintures figuratives, interviendra sur les murs des gares des remontées mécaniques de Saint-Gervais et du Bettex.

## BRÈVES DE CONSEIL

### UN REPRENEUR POUR L'IGLOO

La dernière vente aux enchères de L'Igloo, établissement situé au Mont d'Arbois, a eu lieu récemment et a été attribuée, pour la somme de 2,35 M€, à un groupe français qui possède plusieurs hôtels dans le pays. Ce groupe est détenu par une famille de résidents secondaires qui fréquente Megève depuis plusieurs générations.

### DÉMOLITION DE L'ANCIENNE CRÈCHE

Compte tenu de l'ouverture récente de la nouvelle crèche, mais aussi de la vétusté des bâtiments qui abritaient auparavant la crèche et l'activité VTT, l'assemblée municipale a décidé de les démolir. Le vote de cette délibération a recueilli deux votes contre de la part de Patrice Bibier-Cocatrix et Guillaume Mollard, pourtant élus de la majorité. Ces espaces serviront ensuite à l'aménagement et à l'agrandissement des équipements sportifs du secteur, avec création d'un parking.

Mercredi soir, l'ambiance était tendue entre les élus de la majorité et ceux de l'opposition, réunis pour une courte séance du conseil municipal.

Tout a commencé lors de l'approbation du compte rendu de la réunion précédente. L'opposition a reproché à Céline Colletto Blanc-Gonnet, secrétaire de séance, de ne pas avoir retranscrit l'intégralité des propos tenus par Olivier Hotteginde, au sujet des délibérations portant sur l'acquisition de deux parcelles de terrain au Châtelet et au Bettex.

Le ton est rapidement monté entre les parties. « Monsieur le Maire, vous n'êtes pas le monarque de

Saint-Gervais » lançait Laurent Duffoug-Favre. Alors que les adjoints restaient stoïques, Corinne Colin, conseillère de la majorité, montait au créneau.

« C'est lassant. Vous ne venez à aucune commission et ensuite vous critiquez tout. Vous êtes improductifs ». Le compte rendu était finalement adopté malgré le vote contre d'Olivier Hotteginde et les abstentions de ses colistiers.

### Le parcours d'art contemporain fait débat

La séance se poursuivait par l'adoption de plusieurs demandes de subventions qui ne soulevaient pas d'objections jusqu'à celle concer-

nant la poursuite du parcours d'art contemporain débuté dans le parking couvert. La prochaine étape, d'un coût global de 30 000 €, concernera le mur nord de la poste, la piscine, dont l'apparence est jugée « austère », et les gares des remontées mécaniques.

Neuf artistes ont été retenus pour procéder à ces embellissements où l'art devra s'adapter aux lieux. Du côté de l'opposition, Nadia Beitone votait contre et ses colistiers s'abstenaient. Ils procédaient de même lors de l'approbation de la convention concernant l'organisation d'une étape du Critérium du Dauphiné, le 10 juin, pour 80 000 €.

« Je souhaite faire une re-

marque au nom de notre groupe, intervenait Olivier Hotteginde. Notre unique souci est de défendre les intérêts et l'avenir de Saint-Gervais. Certains d'entre nous trouvent que cette manifestation coûte cher et que l'argent pourrait être mieux utilisé ailleurs ».

Les élus de la majorité, une nouvelle fois piqués au vif, répondaient que l'accueil des épreuves cyclistes à Saint-Gervais est une bonne publicité pour la commune qui dispose de nombreux bénévoles pour aider les organisateurs. « C'est un avis. Détendez-vous ! » s'exclamait Nadia Beitone.

Et la séance s'achevait, finalement, dans le calme.

Évelyne PERINET-MARQUET